



Pour optimiser son fonctionnement, la Fédération Alliance Mormaison s'est dotée de plusieurs commissions.

Faisons connaissance avec la Commission ECOFI

ÉCOFI: Commission ECOnomique et Financière de la Fédération Alliance Mormaison

Création

Créée en **2018**, sa mission est présentée dans le Règlement intérieur fédéral et doit servir les attributions confiées à la fédération dans **le domaine de la gestion économique et financière.**

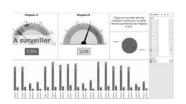
Art 7 extrait:

Il est créé une Commission Économique et Financière pour la veille et le contrôle de la situation financière de la Fédération et de chacune des adhérentes et en particulier de la gestion des activités liées au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Ses attributions y sont énumérées.

Réalisations

Ainsi, au cours de ces six dernières années, a-t-elle contribué à la mise en place et à la maintenance d'un **état d'Analyse comparative de gestion** établi à partir des comptes annuels. La réalisation de ce tableau de bord a été confiée au cabinet d'Expertise Comptable.



Cet outil permet à chaque maison de se positionner et constitue un outil de pilotage pour sa gestion. Des réunions, tenues localement, permettent aux administrateurs et directeurs d'analyser les résultats des décisions prises.

Elle a collaboré avec les Directions des Maisons, en 2021, aux travaux de recherche de mutualisation qui ont abouti à **la mise en place de contrats d'assurances « groupe »** et de coordination pour la maîtrise de postes budgétaires majeurs.



Fonds de dotation

Le Conseil d'Administration de la Fédération lui a confié, en 2022, la mission de création du **Fonds de dotation fédéral**. Son Conseil d'Administration a tenu sa première séance et constitué son Bureau le 30 septembre 2024.

Fonctionnement

18 séances réunissant environ 12 administrateurs et directeurs se sont tenues depuis la création de la Commission. Ses membres, désignés par les adhérentes à la Fédération, manifestent, par leurs compétences, leurs dispositions bienveillantes et par leur disponibilité, un engagement au service de la Fédération qui doit être reconnu et remercié.

Bonne et heureuse ANNEE 2025!



Retrouvez-nous sur le site : https://www.alliance-mormaison.fr/ Siège social : EHPAD Charles Marguerite, 2 route de Nantes - 85190 AIZENAY.

Le 27 novembre 2024, la fédération Alliance Mormaison a organisé sa journée annuelle de réflexion sur le thème :

Construire l'EHPAD associatif de demain.

Une 1ère table ronde a mis en lumière des initiatives innovantes :



- Des fonctionnements en logiques de parcours (habitats intermédiaires, résidence autonomie / lien avec le domicile) avec des impacts positifs sur la qualité d'accompagnement et sur la qualité au travail des professionnels ;
- Des mutualisations et partenariats autours de l'occupation locaux partagés (PASA [pôles d'activités et de soins adaptés] / MAM [Maison d'Assistants Maternels]);
- Le projet « Bienvenue chez nous » qui permet de mettre en lien des personnes isolées à domicile en coopération avec les acteurs du

territoire;

- La mise en place de Bistrot mémoire permettant de renforcer le pouvoir d'agir des personnes malades et de leurs aidants ;
- L'intérêt de la mutualisation pour partager des compétences (recrutement sur des fonctions de coordination de parcours, responsable qualité, responsable administrative et financière ...);
- Des instances de participation et de vie citoyenne ;
- L'usage de circuits courts pour les achats (notamment sur l'alimentation).

Les échanges ont mis en évidence que l'EHPAD de demain s'inscrit dans un écosystème diversifié et interconnecté, et qu'il ne peut évoluer de manière isolée.

Puis, un travail en atelier a permis de dégager des pistes pour imaginer l'EHPAD de demain :

- L'EHPAD associatif sera un lieu de vie sociale, ouvert sur l'extérieur
- L'EHPAD associatif sera un lieu ouvert à toutes les bourses, où il fait bon vivre
- Aller dans un EHPAD associatif, ça fera rêver
- L'EHPAD associatif sera un lieu d'épanouissement professionnel et personnel
- Nos valeurs associatives feront la différence : elles rendront l'EHPAD attractif. Pour les EHPAD

associatifs, l'union fera la forcePour les EHPAD associatifs, les coopérations avec tous les acteurs du territoire permettront des logiques de parcours personnalisées.

Et enfin, **7 fiches actions** ont été déclinées pour parvenir à atteindre les objectifs définis ci-dessus.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le compte rendu complet de cette journée sous le **QR code** ci-contre.





Retrouvez-nous sur le site : https://www.alliance-mormaison.fr/ Siège social : EHPAD Charles Marguerite, 2 route de Nantes - 85190 AIZENAY.